

LA LETTRE #6



© Marie Velardi, Terre-Mer (Venezia), 2014, crayon et aquarelle liquide sur papier

SOMMAIRE

ÉDITO

LE MOT DE L'ÉLU

FOCUS SUR LE GTT4

BILAN DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

ÉVÉNEMENT

COSMET'EAU

AGENDA



ÉDITO

par Jean-Claude DEUTSCH, Président d'ARCEAU IdF

En avril 2016, l'association aura trois ans. Elle devra passer un nouveau cap. Ce n'est pas juste une image mais aussi bien le contexte externe qu'interne de ARCEAU-IdF a changé.

Sur le plan externe, la réussite de la conférence internationale « Eau, mégapoles et changement global », outre les nombreux débats politiques, scientifiques et techniques auxquels elle a donné lieu, a augmenté la visibilité de l'association au sein de divers organismes. C'est en même temps un effet positif et un effet négatif car cette visibilité a fait surgir pour ARCEAU de nouvelles attentes et de nouvelles responsabilités. Cette visibilité a aussi bousculé le jeu d'acteurs dans le domaine de l'eau extrêmement complexe de la Région d'autant plus que les diverses élections de l'année 2015 ont changé le paysage politique, et que pour l'avenir, la gestion de l'eau dans le cadre de la mise en place de Métropole du Grand Paris s'avère assez floue.

Sur le plan interne, il est temps que l'association montre comment elle compte atteindre l'objectif de la valorisation des recherches dans le domaine de l'eau en Ile de France, et de quelle manière elle va essayer de moins compter sur les cotisations de ses membres fondateurs, d'autant plus que le budget des Collectivités Territoriales est plutôt en baisse.

De nombreuses actions sont prévues cette année, car les cinq groupes de travail thématiques arrivent pour la plupart au lancement d'outils de valorisation. Par ailleurs, notre association va intégrer la cellule de transferts scientifiques et techniques du Piren-Seine, regroupement permettant de montrer comment les diverses formes de valorisation et de transfert dans le bassin de la Seine peuvent se coordonner. Un nouveau groupe de travail thématique devrait être lancé très prochainement sur les déterminants techniques du coût des services d'eau et d'assainissement.

Dans le cadre des suites de la conférence internationale, est prévue l'organisation d'un rendu des résultats scientifiques et techniques à destination des acteurs de l'eau, qui est présenté dans ce numéro. Un deuxième colloque sur la valorisation et le transfert des connaissances dans le domaine de l'eau sera organisé dans le second semestre 2016. Cette réflexion devrait être relayée en externe au plan national avec les associations régionales soeurs. Deux autres journées sont également envisagées : une sur la qualité de la Seine et de la Marne et une seconde sur les connaissances actuelles des micropolluants et des substances émergentes en collaboration avec le PIREN, le SIAAP et l'OPUR.

Nous n'oublierons pas pour autant une campagne d'adhésions, la signature de conventions d'étude ou la mise en œuvre de sessions de formation continue. Je souhaite bon courage et le « gay savoir » rabelaisien à toutes les personnes impliquées dans ces actions.

Jean-Claude DEUTSCH


LE MOT DE L'ÉLU



Didier GUILLAUME

Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne

Maire de Choisy-le-Roi

Il me semble nécessaire de faire prévaloir une logique partenariale entre les différents acteurs de l'eau de l'agglomération parisienne – et l'association Arceau est une des actions qui contribuent à cette démarche.

Ce début d'année 2016 est marqué par la création de la Métropole du Grand Paris, événement qui fait suite à de longues discussions parlementaires les mois passés, à propos de la loi NOTRe. Il s'agit là d'un bouleversement institutionnel pour l'agglomération parisienne, en cela qu'il concerne tous les pans ou presque de l'action publique, en tendant – je le regrette – à l'éloigner des citoyens. Dans une moindre mesure, l'eau et l'assainissement sont concernés. La loi dispose en effet d'un transfert de la part communale et intercommunale de cette compétence vers les nouveaux Etablissements Publics Territoriaux (EPT) du territoire de la Métropole.

Dans ce nouveau contexte institutionnel, cependant, le Département du Val-de-Marne réaffirme les objectifs qui motivent son action – tout comme celle des membres d'Arceau – en faveur de la préservation de la ressource en eau. Notre Département cherche en effet à promouvoir, à travers ses orientations politiques, comme l'action quotidienne de ses différentes directions, une gestion durable de l'eau. Ce sera donc, cette année encore, l'ambition première de notre régie départementale d'assainissement. Et de mon point de vue, notre adhésion à Arceau est un prolongement de cette démarche, en cela que l'association a vocation à faire discuter opérationnels, chercheurs et élus de problématiques qu'ils rencontrent au quotidien dans leur progression vers une gestion durable de l'eau pour les habitants de l'agglomération parisienne.

Mais la poursuite de ce but consiste aussi pour le Val-de-Marne, dans un esprit de coopération, à se proposer comme fédérateur ou soutien de toutes les initiatives de notre territoire allant dans ce sens. Je suis convaincu que tout projet visant à protéger la ressource en eau, ou à favoriser sa prise en compte dans les politiques publiques de chacun mérite d'être partagé, et dans la mesure du possible, encouragé. A cet égard aussi, Arceau a vocation à prolonger cet engagement, puisqu'il s'agit d'un lieu d'échange où chacun, selon ses compétences, ses moyens, et à son échelle, peut présenter ses propositions pour progresser en ce sens.

Je souhaite donc que le nouveau cadre institutionnel de l'agglomération parisienne soit l'occasion, pour chacun d'entre nous, de faire vivre cette gouvernance originale de l'eau, où l'action et l'expertise de chacun se complètent autour d'un même objectif : agir dans le sens d'une gestion solidaire et durable de l'eau, notre bien commun. Arceau incarne et a vocation à enrichir cette démarche : c'est bien en ce sens que le Département du Val-de-Marne l'accompagne.

FOCUS SUR LE GTT4

Gestion des Eaux pluviales et coordination des services urbains

par Aurelie JANNE, membre du GTT4

Le groupe de travail a établi son programme de travail pour l'année 2016 au cours de sa séance du 14 janvier.

Dans un premier temps, il se concentrera sur la finalisation de ses projets en cours, à savoir la valorisation des 2 stages qu'il a accompagnés depuis sa constitution.

Rappelons que le premier stage a permis d'interroger 4 grands projets urbains sur leur intégration (ou non) de la gestion à la source des eaux pluviales. Ce travail conséquent a été traduit sous le format original de « récit » par le stagiaire et le groupe en a tiré, en 2015, des enseignements pour les 4 grandes familles d'intervenants dans les projets urbains, que sont :

- les élus ;
- les services techniques ;
- les aménageurs & les promoteurs ;
- les architectes & les urbanistes.

Il a souhaité valoriser ces enseignements sous forme de « clés de réussite », qu'il a synthétisées dans 4 plaquettes différentes, correspondant aux 4 familles d'intervenants. Pour être complet et renforcer le côté innovant des thématiques traitées dans le document, le groupe a décidé d'y intégrer également un certain nombre d'arguments en faveur de la gestion à la source des eaux pluviales, mais à son goût encore trop peu souvent entendus, comme les services écosystémiques, les études coûts - bénéfices globaux, la responsabilité juridique renforcée sur les réseaux, etc.

Ces plaquettes constituent un véritable travail collectif, où chacun a pris la plume, annoté le travail des collègues, pris en compte les remarques des uns et des autres ; actuellement en phase de « tests » auprès de personnes « cobayes » extérieures, les plaquettes illustrent la diversité des participants au groupe de travail, mais traduisent aussi parfaitement un consensus sur le fond du sujet : une envie de délier, le plus en amont possible, les nœuds



CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Eau, mégapoles et changement global

- bilan -

L'événement majeur de l'année 2015 a été la tenue de la **Conférence internationale** « [Eau, Mégapoles et Changement global](#) », labellisée COP21 et organisée en collaboration avec UNESCO du 1^{er} au 4 décembre au siège de l'UNESCO à Paris. Elle a rassemblé 388 participants venus des cinq continents.

Ses objectifs ont été formulés de la manière suivante :

- Réaliser un « état de l'art » scientifique et technique sur la gestion de l'eau dans les mégapoles avec la réalisation d'une série de portraits de mégapoles
- Contribuer au rapprochement et au dialogue entre sciences et société
- Créer un « réseau de mégapoles » échangeant leur expertise dans le domaine spécifique de l'eau
- Dégager les enjeux de première importance pour la gestion de l'eau dans ces mégapoles
- Valoriser au niveau international les réalisations franciliennes

56 communications orales réparties dans 15 sessions

24 posters scientifiques et techniques

12 mégapoles présentées : Paris, Londres, Manille, Lagos, Mumbai, Buenos Aires, Chicago, Tokyo, Mexico, New York, Pékin et Istanbul.

7 visites techniques en Ile-de-France

5 lettres d'information en anglais et français

3 expositions culturelles

2 outils de communication

<http://eaumeга2015.sciencesconf.org>

Twitter : @eaumeга2015

1 déclaration « Alliance des Mégapoles pour l'Eau et le Climat » présentée à la COP21



Partenaires de la conférence



Alliance des mégapoles pour l'eau et le climat

- extrait -

À l'initiative d'ARCEAU IdF, du Programme Hydrologique International de l'UNESCO et d'ICLEI (Local Governments for Sustainability), la déclaration sur « l'alliance des mégapoles pour l'eau et le climat » a été présentée le 2 décembre 2015 simultanément à la COP21 dans le cadre du Programme d'action Paris Lima (Paris Lima Action Agenda) et à la Conférence internationale « Eau, mégapoles et changement global » lors du Forum « Eau et Mégapoles » présidé par Serge Lepeltier. La déclaration a rencontré un grand soutien et une forte mobilisation de la part des représentants de nombreuses mégapoles. Nous vous présentons ci-dessous quelques extraits.



« Le dérèglement climatique - dont les conséquences sont déjà prévisibles - affecte de manière significative le cycle de l'eau sur l'ensemble de la planète et de différentes manières : hausse du niveau de la mer, modification des précipitations et hausse des températures, augmentation des fréquences des événements météorologiques extrêmes : pluie, épisodes de sécheresse, vagues de chaleur, réduction de la disponibilité de l'eau en quantité et qualité suffisantes. Ces conséquences peuvent parfois se produire simultanément. En raison de l'intensification des risques, les mégapoles et les grandes zones urbaines sont de plus en plus vulnérables. Un urbanisme et des constructions inadaptés, en concomitance avec le dérèglement climatique, vont également augmenter cette vulnérabilité.

En 2030, plus d'un milliard de personnes vivront dans une centaine de très grandes villes et 60% de la population mondiale vivra dans des zones urbaines. La question de la gestion de l'eau et des hydro-écosystèmes dans ces zones urbaines est déjà particulièrement complexe, compte tenu de leur taille, de leur extension spatiale et de leur développement rapide, de leurs méthodes complexes de gouvernance ainsi que de leur hétérogénéité sociale, en particulier dans les zones périphériques qui rassemblent les habitants les plus pauvres, souvent avec une infrastructure limitée.

La gestion de l'eau dans ces mégapoles et les grandes zones urbaines deviendra de plus en plus difficile dans le contexte du changement climatique et rendra leurs populations encore plus vulnérables.

Les effets du dérèglement climatique seront différents selon les endroits :

Ils pourront induire de **plus grandes précipitations qui accroîtront les risques d'inondation.**

Ils pourront causer **des périodes de sécheresse plus longues en raison de la hausse des températures.**

Ils affecteront également les bassins versants dans lesquels ces mégapoles et les grandes zones urbaines sont situées . (...)

Nous soutenons la mise à l'ordre du jour de l'agenda politique international sur les dérèglements climatiques, en particulier les futures Conférences des Parties des questions relatives à la résilience et à l'adaptation de la gestion de l'eau (alimentation en eau, assainissement, contrôle des inondations, protection des ressources en eau et de leur répartition entre les acteurs impliqués) dans les mégapoles et les très grandes régions urbaines.

Nous affirmons qu'il est dans l'intérêt commun d'encourager le dialogue pour accélérer la mise en œuvre de mesures durables visant à adapter ou atténuer les effets du dérèglement climatique dans le domaine de l'eau dans les mégapoles et les grandes zones urbaines. Ces mesures doivent être développées localement, en utilisant les savoir-faire locaux.

À cette fin, en collaboration avec les institutions internationales compétentes dans ce domaine, nous nous engageons à mettre en place une plate-forme de coopération, dans les deux ans à venir, pour instaurer le dialogue sur l'adaptation aux et l'atténuation des effets du dérèglement climatique liés à l'eau dans les mégapoles. Pour cela, un groupe de travail sous l'égide de l'UNESCO-PHI sera mis en place en 2016 pour fournir les conditions préalables à l'émergence de cette plate-forme. (...)



© 2015, NASA TerraMetrics

L'objectif principal de cette plate-forme sera de construire une solidarité, des échanges d'expertises par exemple pour renforcer leur capacité d'action, entre les mégapoles dans leur adaptation au dérèglement climatique dans le secteur de l'eau en des termes reposants sur des solutions locales. Ces objectifs seront les suivants : collecter les données à l'échelle mondiale sur les stratégies et les résultats mis en œuvre par les autorités locales et leurs opérateurs de l'eau ; développer le partage d'expérience entre les universitaires et les opérateurs et améliorer l'adaptation par l'évaluation d'expérimentations et de bonnes pratiques ; identifier les moyens et les mécanismes de financement de l'adaptation des mégapoles aux impacts du dérèglement climatique sur l'eau en milieu urbain ».

Parmi les mégapoles signataires :

Buenos Aires, Chicago, Istanbul, Lagos, Los Angeles, Mexico, Mumbai, la mégapole parisienne, San Francisco, Sao Paulo, Séoul

Consultez la déclaration sur le site web d'Arceau : www.arceau-idf.fr

ÉVÉNEMENT ARCEAU

Eau, mégapoles et changement global : Enjeux locaux et perspectives internationales

Dans le cadre des **suites de la conférence internationale**, est prévue l'organisation d'un rendu des résultats scientifiques et techniques de cet événement à destination des acteurs de l'eau, en particulier de la Région Ile de France. Cette journée a pour rôle, d'une part, de présenter les résultats de la conférence et, d'autre part, de démontrer l'intérêt de la coopération internationale aux techniciens franciliens. Ce colloque se tiendra le **31 mars au Pavillon de l'eau**, sous l'égide de l'ONEMA et l'AESN, en collaboration avec la section régionale de l'ASTEE.

Plusieurs thématiques de la conférence « Eau, mégapoles et changement global » seront débattues tout au long de la journée comme : la gestion de l'eau dans les mégapoles, les stratégies et la gouvernance de l'eau, etc.



Programme

9h-9h15 Accueil des participants

9h15-9h30 Ouverture de la journée

9h30-10h30 Bilan de la conférence « Eau, mégapoles et changement global »

11h-11h45 Quelle gestion de l'eau dans les mégapoles ?

11h45-13h Table ronde 1 : Stratégies et gouvernance de l'eau

14h30-15h45 Table ronde 2 : Eaux, aménagements et changement global

15h45-17h Table ronde 3 : Coopération et actions internationales dans le domaine de l'eau

Consultez le programme détaillé sur la site web d'ARCEAU

www.arceau-idf.fr

Places limitées, participation gratuite, inscription obligatoire avant le 25 mars par email à geraldine.izambart@arceau-idf.fr

COSMET'EAU

par Adèle BRESSY, Catherine CARRÉ, Régis MOILLERON et Mathilde SOYER, membres du projet Cosmet'Eau

Le projet Cosmet'eau est financé par l'Onema, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) et le ministère de l'Écologie. Il s'appuie sur les produits cosmétiques pour comprendre comment des préoccupations de santé publique et d'environnement liées aux micropolluants peuvent être prises en compte par les pouvoirs publics, y compris les collectivités locales, les industriels et les consommateurs. Le consortium du projet réunit des acteurs publics et privés du domaine de l'eau : chercheurs (Leesu), collectivités (SIAAP et Ville de Paris), PME (Tronico-VigiCell), associations (Observatoire parisien de l'eau, Arceau-IdF).

Les conservateurs utilisés dans la formulation de la plupart des produits cosmétiques sont retrouvés de façon ubiquiste dans les eaux de surface du monde entier. Ces conservateurs peuvent avoir un effet négatif sur les écosystèmes aquatiques récepteurs à cause d'effets de perturbation endocrinienne ou d'induction d'antibiorésistance. Il y a donc des enjeux à la fois sanitaires et environnementaux importants qui encouragent à mieux comprendre le mécanisme de ces substances et leurs effets nocifs. Ce projet interroge aussi les solutions possibles en modifiant les processus industriels et en incitant les consommateurs à être vigilants ou à changer leur comportement d'achat et de consommation. In fine, l'objectif est de proposer aux collectivités des outils pour construire une stratégie la plus efficace possible pour lutter contre la présence de ces substances dans le milieu récepteur. Face aux incertitudes scientifiques qui subsistent sur les risques encourus et la façon d'y faire face, quel message peuvent porter les institutions locales ? Comment aborder la problématique des micropolluants ? Un discours global invitant à une vigilance organisée est-il préférable à des stratégies molécule par molécule, sur des cibles prioritaires ?

Pour creuser ces questions, le projet Cosmet'eau s'intéresse en premier lieu aux molécules spécifiques : parabènes triclosan et triclocarban, conservateurs utilisés dans les cosmétiques. En France, les parabènes font l'objet d'une alerte spécifique à compter de la diffusion de l'émission « Envoyé spécial », le jeudi 3 mars 2005. Cette dernière fait état d'un lien suspecté par les scientifiques entre parabènes et des cancers du sein. L'alerte a depuis pris de l'ampleur et s'est traduite à la fois par le lancement de gammes « paraben free » ou « bio » par les industriels, et le changement de pratiques de consommation par certains usagers. Pour autant, ces nouveaux produits utilisent des molécules chimiques de substitution, sans que les pouvoirs publics et les consommateurs ne s'interrogent sur l'innocuité de ces substances.



Pose d'échantillonneurs passifs en Seine

Les sciences humaines et sociales impliquées dans Cosmet'eau interrogent donc d'abord le « lancement de l'alerte » (entre amplification, dans certains cas, et déni dans d'autres), des alertes qui impliquent à la fois des scientifiques engagés, des associations, des médias spécialisés ou généralistes relayant ce problème, des acteurs du monde politique et juridique qui réglementent ou attendent une expertise jugée plus solide... Elles questionnent également les pratiques des usagers, dans leur rapport quotidien à l'usage et à l'achat de cosmétiques, pour repérer ce qui suscite le changement.

Les sciences « dures » quant à elles ambitionnent d'évaluer la contamination des eaux usées comme celle du milieu récepteur, et son évolution suite aux changements de pratiques. Pour cet objectif, divers niveaux du cycle urbain de l'eau sont échantillonnés et analysés pour quantifier les parabènes, triclosan et triclocarban et juger si leurs concentrations ont évolué depuis le changement des comportements, par comparaison avec des données de 2009 (Gasperini et al., 2014).

Quelques premiers résultats, recueillis auprès de l'équipe des SHS, donnent à réfléchir. Premièrement, l'alerte n'est bien qu'en partie liée à l'existence de preuves scientifiques : en comparaison avec le bisphénol-A (mais c'est vrai aussi pour d'autres molécules), les études sur la nocivité des parabènes sont relativement peu nombreuses (ce qui ne veut pas dire pour autant que ces molécules sont moins dangereuses que les autres !), seulement, l'effort de production de connaissances et d'expertises sur la question est moindre. Pourtant, l'alerte s'est rapidement propagée au sein des médias et de l'opinion publique, ce qui révèle le poids très important d'autres logiques que celle de la preuve scientifique : les stratégies des industriels, les logiques qui structurent la presse (les articles sur les cosmétiques semblent très prisés), etc. En outre, les incertitudes scientifiques quant à la toxicité de ces substances sont très nombreuses et la perturbation endocrinienne concerne potentiellement des centaines voire des milliers de molécules ! Les moyens (de recherche et d'expertise) nécessaires à la levée de ces incertitudes apparaissent considérables et suggèrent donc un changement d'approche assez radical pour traiter cette question et protéger les usagers, dans l'optique du principe de précaution. Une réflexion est en cours à ce niveau.

Pour autant, et étonnamment, au vu des premiers résultats d'une enquête menée dans le cadre du programme auprès de 140 consommateurs de l'agglomération parisienne en 2015, ces derniers semblent très peu informés sur les perturbateurs endocriniens : les risques associés aux produits cosmétiques sont d'abord liés aux allergies, et quelques uns citent les cancers. Ils sont encore moins conscients des enjeux environnementaux et sanitaires liés au rejet de ces substances dans l'eau, du fait de leurs pratiques de consommation (d'abord déterminées par des critères très peu apparentés à des préoccupations écologiques). Ces premiers éléments pourront intéresser les membres du groupe de travail « Normes et usages », à titre de cas d'études documenté.

De même, la nocivité des molécules de substitution n'est pas questionnée par les interrogés. C'est en revanche un sujet particulièrement étudié par les chercheurs de Cosmet'eau. Une présentation axée sur ces questions pourra être envisagée prochainement dans le cadre du groupe de travail ARCEAU « Micropolluants ».

AGENDA

31 Mars : Colloque *Eau, mégapoles et changement global. Enjeux locaux et perspectives internationales*

9h-17h Pavillon de l'eau

11 Avril : Séminaire OPE/ARCEAU *Enjeux métropolitains de l'alimentation en eau : protection de la ressource*

18h Pavillon de l'eau

12 Avril : Séminaire du GTT 3 *Gouvernance et Participation*

17h30-19h30 AgroParisTech

13 Avril : Séminaire du GTT 5 *Micropolluants*

9h30-12h30 Ecole des Ponts ParisTech

24 Mai : Séminaire du GTT 3 *Gouvernance et Participation*

14h-16h AgroParisTech

4 juin : Atelier du GTT 1 *Petites rivières urbaines*



16 rue Claude Bernard 75005 Paris

www.arceau-idf.fr

Contact : irina.severin@arceau-idf.fr



© Eau de Paris